

II - PAYSAGES

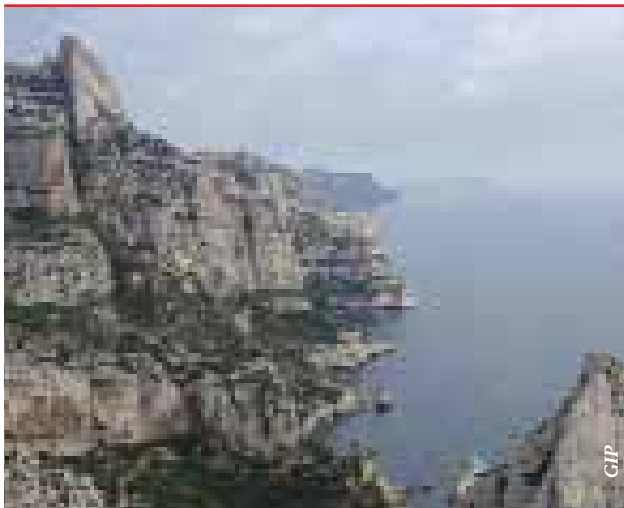
DES PAYSAGES TERRESTRES ET DES SITES SOUS-MARINS DE GRANDE NOTORIÉTÉ



La reconnaissance de la qualité paysagère et patrimoniale du massif des Calanques s'est traduite le 29 août 1975 par le classement de l'ensemble du massif, soit 5585 hectares.

Le 27 décembre 1976, le classement a été étendu à une bande côtière marine de 500 mètres de large englobant l'archipel de Riou, soit 2209 hectares.

II - PAYSAGES



La calanque de Sugiton vue du Belvédère de Luminy.

1. Des paysages terrestres contrastés

Des falaises calcaires monumentales tombant dans la Méditerranée, de petites plages au creux de collines arides, des eaux turquoise, un horizon barré par le cordon blanc des îles du Riou... Les Calanques composent un paysage très diversifié où l'empreinte humaine reste discrète.

A. UN PAYSAGE ORIGINAL

Les Calanques sont avant tout **un espace sauvage** ; quelques cabanons se serrent dans certaines calanques, mais le paysage humanisé, structuré par les activités rurales et urbaines, se situe en périphérie du site. Ceci constitue le principal atout du massif et des îles selon les habitants et les usagers, qui apprécient un paysage sans technologie.

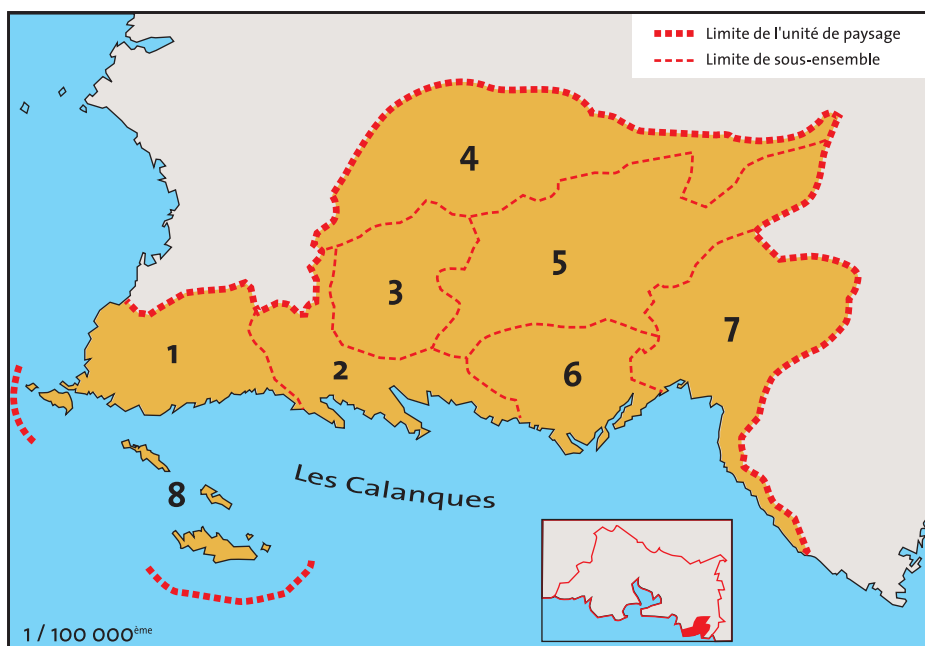
Ce site est également remarquable par la **diversité de ses paysages**. La diversité apparaît dans les formes du relief (échancrures, avancées sur la mer, anses dans lesquelles se blottissent de petites plages...) et dans les couleurs (association du blanc, du vert, du bleu turquoise qui contraste avec les teintes ocres de la falaise du Cap Canaille). Des contrastes forts s'expriment entre la verticalité des falaises et la platitude de la mer.

La sensibilité paysagère de l'espace des Calanques vient également de l'alternance de perceptions visuelles lointaines, telles les visibilités vers Marseille et sa rade, les perspectives vers l'archipel de Riou ou vers le bassin de Cassis, mais aussi de vues de proximité, rasantes, plongeantes, telles les criques à cabanons, les affleurements rocheux...

Sur le plan géomorphologique, on distingue deux grands types de paysages :

- des reliefs arrondis caractéristiques d'une topographie fort « ancienne », par exemple dans le versant sud du chaînon de Carpiagne, au-dessus de la route de Marseille à Cassis ;
- des cirques rocheux, des crêtes dentelées et étroites, hérissées de tours et de clochetons ruiniformes, sur le versant maritime des massifs, autour des Calanques proprement dites ; les murailles qui dominent la mer sont hautes de plusieurs centaines de mètres. Ce sont des formes de jeunesse qui témoignent d'une érosion récente ou même actuelle.

B. HUIT SOUS-ENSEMBLES PAYSAGERS D'OUEST EN EST

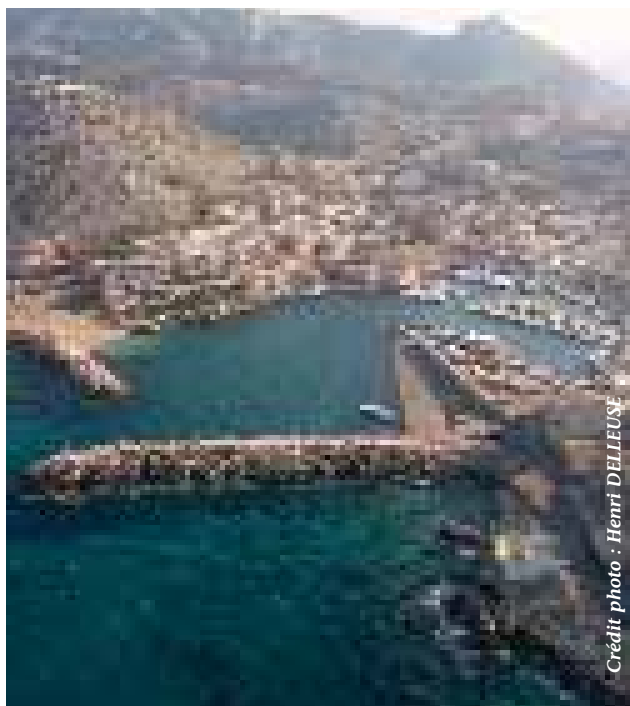


Sous-ensembles paysagers :

- 1 - Massif de Marseilleveyre
- 2 - Massif de Sormiou Morgiou
- 3 - Mont Puget - Devançon
- 4 - Massif de st Cyr
- 5 - Plateau de Carpiagne
- 6 - Cirque de la Gardiole
- 7 - Bassin de Cassis
- 8 - Les îles

Massif des Calanques

a. Le Massif de Marseilleveyre



Le port des Goudes vu du ciel.

Situé à l'Ouest des Calanques, il se caractérise par des vallons plus ou moins arborés et par la colonisation de la ville. Ce massif constitue le rebord montagneux Sud de la ville, contre lequel vient buter l'urbanisation.

La première calanque rencontrée, en empruntant la route littorale, est celle de Saména avec sa petite plage de sable, suivie de la calanque de l'Escalette, qui conserve d'importantes ruines industrielles. Puis, la route suit le littoral en encorbellement. Arrivé aux Goudes, « village » de quelques centaines de cabanons groupés autour du port, on découvre le Cap Croisette et, en arrière-plan, l'île Maire, rocher calcaire déchiqueté par l'érosion.

La route s'achève à Callelongue, une calanque étroite et courte, peuplée d'un hameau constitué de cabanons et dominé par la dent du Rocher des Goudes.

II - PAYSAGES

Les calanques suivantes, que l'on découvre à pied ou en bateau, sont :

- la Mounine, calanque minuscule ;
- Marseilleveyre, où se blottissent quelques cabanons ;
- les Queyrans, très caractéristique par ses gros blocs effondrés ;
- Podestat, vaste amphithéâtre.

Avant de quitter le massif de Marseilleveyre, évoquons le cirque des Walkyries, dont Michelin s'est inspiré pour peindre les décors du second volet de l'œuvre de Wagner, lors de sa création à l'opéra de Marseille. L'aspect aride de cette côte est poussé à l'extrême, depuis que les incendies ont ravagé les pinèdes.



La calanque de Callelongue.

b. Le Massif de Sormiou et Morgiou

Une succession de profondes vallées se prolonge au Sud-est en somptueuses calanques, habitées toute l'année par des cabanonniers.

Sormiou, qui présente une grande plage de sable, est délimitée à l'Ouest par une arrête dentelée qui

plonge son bec dans la mer et à l'Est par un cap quadrangulaire, le Cap Morgiou. La calanque de Morgiou, plus étroite que la précédente, est enserrée entre de grandes falaises.



La calanque de Morgiou.



La calanque de Sormiou ; en arrière-plan, l'île de Riou.

c. Le Mont Puget et le Devenson

La masse pyramidale du Mont Puget est constituée d'un entassement de barres calcaires blanches, striées du vert sombre des reboisements en pins. A ses pieds, la cuvette de Luminy, l'un des seuls sites urbanisés du massif, qui se prolonge par la calanque de Sugiton, protégée des caprices de la mer par l'îlot du Torpilleur ou du Cygne.

La façade littorale du massif du Mont Puget présente des falaises vertigineuses, comme le Devenson ou la Grande Candelle qui plonge dans la mer du haut de ses 400 mètres.



Crédit photo : Henri DELLEUSE

La falaise du Devenson vue du ciel.

d. Le massif de Saint-Cyr

Une succession de pyramides calcaires couvertes d'une garrigue rase, prolonge le Puget et ferme la vallée de l'Huveaune. Le pavillonnaire et surtout les grands ensembles, comme La Rouvière, vont à l'assaut des versants.



GIP

Le Mont Saint-Cyr.

II - PAYSAGES

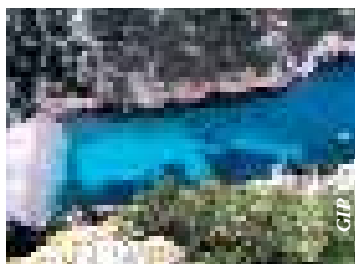
e. Le plateau de Carpiagne

Un vaste plateau karstique à la végétation rase, ponctué de pins d'Alep et de chênes verts, constitue la partie centrale du massif des Calanques. Ce plateau, occupé par un camp militaire, est traversé par la route de Marseille à Cassis qui offre de superbes panoramas.



Le plateau de Carpiagne.

f. Le cirque de la Gardiole



La calanque d'En Vau.

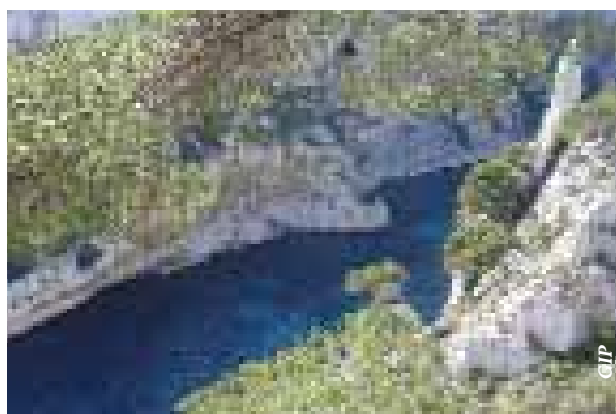
Depuis le Puget, une crête orientée Est-ouest, détermine un vaste cirque, succession de vallons débouchant sur le rivage en falaises, calanques, plateaux :

le plateau de Castelvieil (en belvédère sur la calanque d'En Vau), la calanque d'En Vau, la calanque de Port Pin...

La Calanque d'En Vau est parfois nommée « perle des calanques » ; profonde, enserrée par une architecture de hautes falaises, elle provoque l'émerveillement par la transparence et les jeux de couleurs de ses fonds marins.



Le plan d'eau de la calanque de Port-Pin.



En Vau et le doigt de Dieu.

g. Le bassin de Cassis

Une couronne de crêtes domine un versant pentu, strié de restanques plantées de vignes ou plongeant dans la mer, en une vertigineuse falaise au Cap Canaille. En piémont, se déroule une plaine viticole. Le creux de la baie est urbanisé, avec la cité resserrée autour du port.

A l'Ouest, la ville est dominée par le rebord du plateau de Carpiagne, entaillé par la profonde calanque de Port Miou et par la plate-forme d'une ancienne carrière.

La calanque de Port-Miou est occupée par environ 500 bateaux de plaisance. Elle a été exploitée pour la « pierre de Cassis » jusqu'en 1981. Il ne reste de cette exploitation que quelques bâtiments et des logements d'ouvriers toujours habités.



La calanque de Port-Miou et le château.

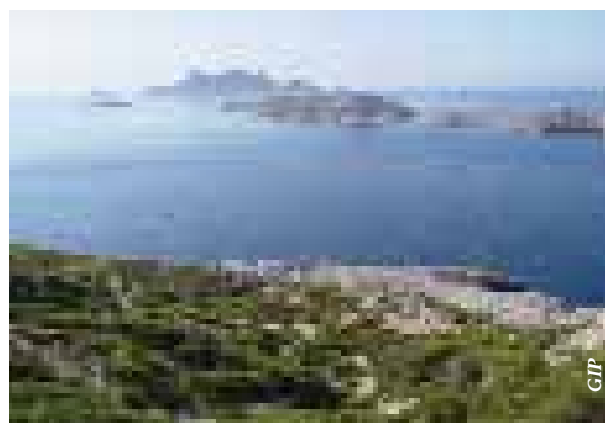


Le château de Cassis, commune surplombée par le Cap Canaille.

h. Les îles

Le paysage littoral est animé par l'archipel de Riou, dont les échantures immaculées font face aux caps et criques des calanques. L'archipel est formé par sept îles principales ; d'Ouest en Est se dessinent le Tiboulen de Maire (2.3 hectares), l'île Maire (28 hectares), l'île de Jarre (21.2 hectares), l'île de Riou (92.8 hectares), l'île de Plane (15.1 hectares), le petit Congloué (0.5 hectares) et le grand Congloué (2.1 hectares).

Ces îles prolongent le paysage minéral du massif, formant un premier horizon avant l'immensité de la mer.



Les îles de l'archipel de Riou.

II - PAYSAGES

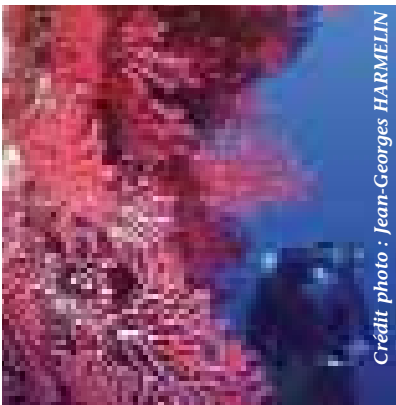


Une arche.

2. Des paysages sous-marins remarquables

La zone des Calanques de Marseille à Cassis comporte une importante variété de paysages sous-marins, des secteurs les moins profonds, facilement accessibles, aux zones les plus profondes, plus difficiles d'accès. Ceux de l'archipel de Riou, notamment, sont au sommet de ce que la Méditerranée peut offrir.

A. UNE GRANDE DIVERSITÉ DE SITES



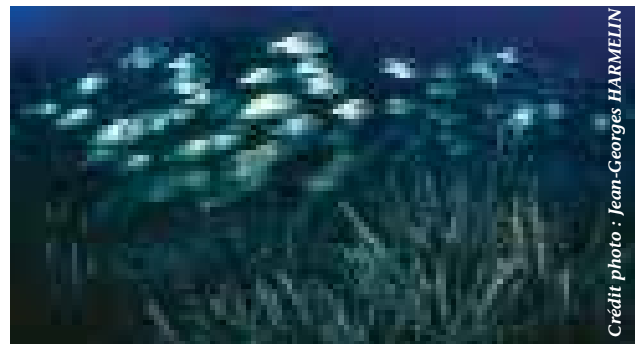
Coralligène.

Les différents paysages décrits en milieu marin sont étroitement liés aux niches biocénétiques (ensemble des êtres vivants qui peuplent un écosystème). En outre, le champ de vision réduit

de l'observateur sous-marin donne une importance particulière à la notion d'échelle du paysage. La topographie (fond de calanque, grotte, tombant) ainsi que la profondeur et les conditions environnementales du site (transparence de l'eau plus ou moins élevée) qui conditionnent la visibilité sont aussi des paramètres essentiels des paysages sous-marins.

La notion de paysage sous-marin peut donc être envisagée selon des approches géomorphologiques (formes et relief du substrat), écologiques (peuplements et espèces) et psychologiques (perception du paysage).

Dans les Calanques, une cinquantaine de sites sont considérés comme des paysages remarquables : tombant, grand surplomb, arche, grotte...



Banc de saupes aux abords d'un herbier de Posidonie.



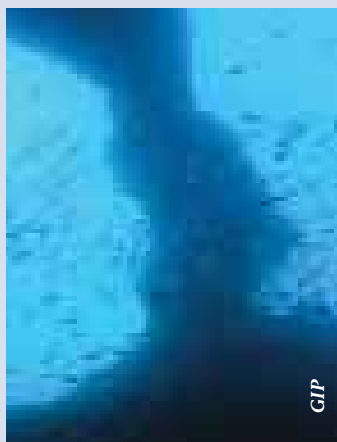
Une coquette (*Labrus bimaculatus*), poisson typique des paysages sous-marins des Calanques.

Il faut noter que les sites les plus intéressants au niveau topographique sont souvent les plus riches au niveau biologique. Il s'agit par exemple des Farillons, des Impériaux, de la pointe Caramassaigne, de l'anse Triperie etc. Mais certains sites des Calanques présentent une topographie spectaculaire et une moindre richesse biologique, en raison de conditions du milieu qui ne permettent pas le développement de toutes les communautés (Pierres à Joseph, grotte Morgiou, grotte de l'Oeil de Verre, etc.). Ceci serait lié à des perturbations, souvent d'origine anthropique.

Le paysage des Farillons

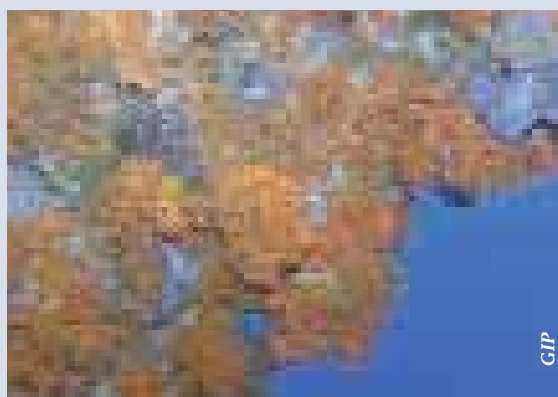
Par sa topographie remarquable et par sa richesse biologique, le tombant des Farillons est l'un des plus beaux sites de plongée des Calanques.

En bas du tombant, à 45 mètres, se trouvent de grandes gorgones rouges, jaunes, caméléons. A quelques coups de palmes du tombant principal, une gorgone de plus d'un mètre de hauteur est enracinée sur une grosse pierre plate, sous laquelle se blottissent parfois des mostelles dans un nid de jeunes pousses de corail rouge.



Une arche des Farillons. Loups, daurades, sars... aiment le courant particulier au site.

En remontant le long du tombant tapissé de gorgones, on peut rencontrer une murène, des langoustes, des poulpes... Et dans la zone des 15 mètres, apparaissent deux grandes arches tapissées de Parazoanthus où se posent des nudibranches violets. A cet endroit, le courant attire notamment des sars, saupes, daurades royales et dentis.



Parazoanthus au sommet des arches (à 7 mètres de profondeur).

B. DE NOMBREUSES GROTTES SOUS-MARINES

L'une des caractéristiques du littoral des Calanques est la présence de quinze à vingt grottes sous-marines, dont les plus connues sont celles du Figuier, de la Triperie et des Trémies. Elles s'enfoncent parfois dans la roche sur des dizaines de mètres et ménagent des salles immenses où l'écoulement des eaux calcaires a formé des stalactites et des stalagmites ; ces dernières ont, en se rejoignant, constitué de véritables piliers de cathédrale.

L'obscurité de ces grottes entraîne des peuplements qui s'apparentent à ceux des grands fonds : on y retrouve des algues rouges calcaires, des organismes voisins du corail et surtout de nombreuses éponges.

Les couleurs des éponges vont du blanc nacré au jaune et à l'orange vif. A côté de cette faune fixée, vivent des langoustes, petites cigales, galathées à la carapace multi-couleur, porcelaines... Les grottes abritent également divers poissons, y compris des espèces que l'on ne peut normalement voir qu'à une profondeur de 2 000 mètres.



Grotte de la Triperie.

II - PAYSAGES

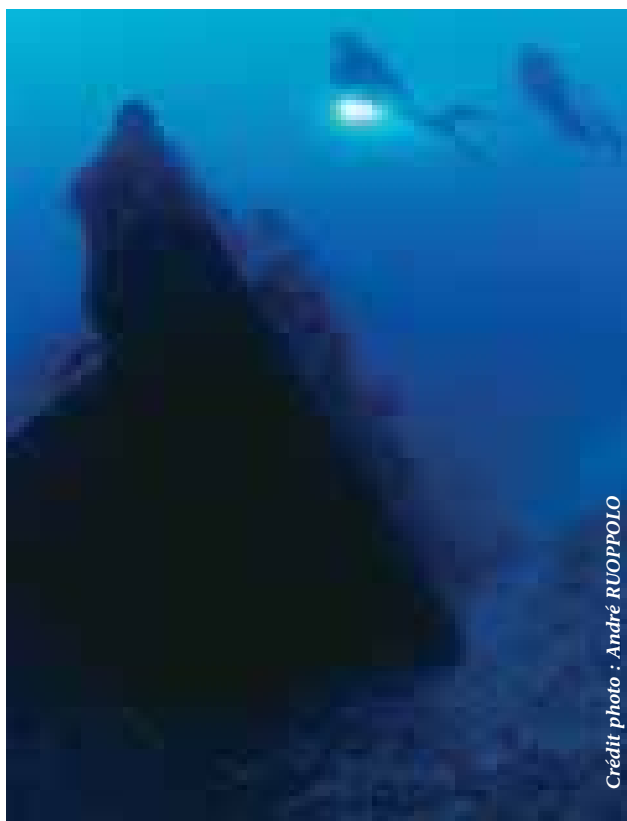
C. UNE ÉPAVE SPECTACULAIRE : LE LIBAN

Les épaves peuvent, elles aussi, constituer des paysages sous-marins remarquables, par une faune fixée exubérante quand elles sont concrétionnées ainsi que par l'ambiance et le mystère qu'elles dégagent.

Dans la zone des Calanques, une seule épave est répertoriée à ce titre : *Le Liban*. L'épave du navire naufragé en 1903 est étalée à une trentaine de mètres de profondeur, sur une surface de 20 mètres de large et de 100 mètres de long. *Le Liban* offre des vestiges de 5 à 8 mètres de hauteur.



L'épave du Liban.



L'épave du Liban.

CONCLUSION



Le paysage terrestre des Calanques, c'est d'abord le caractère de petite montagne littorale (« montagne au soleil les pieds dans l'eau ») ; c'est aussi la présence de formes rocheuses particulières, telles que de hautes falaises, et de la végétation qui participe au paysage notamment par des arbres isolés. Le blanc des reliefs est magnifié par le contraste avec le bleu du ciel et plus encore avec celui de la mer, turquoise dans certaines calanques. Ce contraste assure souvent le caractère exceptionnel des paysages du site.

Dans le domaine marin, la topographie accidentée et la richesse biologique sont à l'origine de paysages souvent considérés comme les plus remarquables de Méditerranée.

Ainsi, l'originalité paysagère des Calanques est liée à la convergence de facteurs géologiques, géomorphologiques, climatiques et biologiques.